



Aide financière pour l'achat d'une maison

Par **Gabrielle77**, le **26/08/2014** à **14:35**

Bonjour,

Actuellement séparée de mon concubin j'achète sa demi-part de notre maison à l'amiable devant un notaire. Nous avons conclu à un accord de paiement par mensualités. Pour l'instant, je paie ces mensualités avec mon épargne car je suis actuellement à la recherche d'un emploi et donc sans aucun revenu.

Mis à part le RSA, existe-t-il une aide financière pour m'assister dans l'achat de la moitié de ma maison ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Bien cordialement.

Gabrielle

Par **youris**, le **26/08/2014** à **14:59**

bjr,

je ne vois pas d'autres solutions que de faire un emprunt ou de demander à votre ex-concubin de faire preuve de patience jusqu'à vous retrouviez un emploi.

vous n'aviez aucune obligation, surtout compte tenu de vos moyens réduits, d'acheter la part de votre concubin si vous vous n'en n'aviez pas les moyens.

cdt

Par **Gabrielle77**, le **26/08/2014** à **17:00**

Merci Youris pour la rapidité de votre réponse.

Je ne peux pas faire d'emprunt puisque je n'ai pas d'emploi. Aucune banque ne fait crédit à une personne qui n'a pas de revenu...

J'ai accepté l'offre de mon ex-concubin pour ne pas me retrouver à la rue.

On aurait pu vendre notre maison sauf qu'en attendant que cette dernière se vende, je me

retrouvais sans toit (aucun logement à l'horizon, ni aucune famille).

Cordialement